

Extrait du registre des délibérations n° 2025 - 54

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2312-1 et suivants et L.2313-1, L.2321-1 et suivants ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

Vu le Décret n° 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu la délibération 2024-28 du Conseil Municipal en date du 3 avril 2024 approuvant le Budget Primitif de l'exercice 2024 ;

Vu la délibération 2024-55 du Conseil Municipal en date du 19 juin 2024 approuvant la décision modificative n° 1 ;

Vu la délibération 2024-107 du Conseil Municipal en date du 16 octobre 2024 approuvant la décision modificative n° 2 ;

Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer avant le 30 juin de l'année 2025 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire, conformément à l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que le Compte Administratif 2024 est conforme au Compte de Gestion présenté par le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard ;

Considérant que Monsieur NEDEY Denis, Premier Adjoint, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT Monsieur Philippe GAUTIER, Maire en exercice, quitte la séance au moment du vote.

L'exposé du Président de séance entendu, le Conseil Municipal après en avoir valablement délibéré, **A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées,

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2024, lequel peut se résumer de la manière suivante :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	1 894 401,06	13 495 590,81
DEPENSES	3 482 248,79	12 194 099,78
Résultat de l'exercice	-1 587 847,73	1 301 491,03
Résultat reporté	-285 154,47	2 022 013,48
RESULTAT DE CLOTURE	-1 873 002,20	3 323 504,51

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

- **DIT** que la présente délibération sera :

- **Transmise** à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,

Le Président de séance,



Denis NEDEZ

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice 33
 Nombre de membres présents ... 26
 Nombre de suffrages exprimés ... 34

VOTES :

Pour
 Contre
 Abstentions

Date de convocation : 18 Juin 2025

Présenté par Monsieur le Maire (1),
 A VALENTIGNEY le 25 Juin 2025
 Le Maire (1),

Philippe GAUTIER

Délibéré par le Conseil Municipal (2), réuni en session ...
 A VALENTIGNEY le 25 Juin 2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2)

Philippe GAUTIER, Maire n'a pas pris part au vote	Gabrielle MANZINALI
Denis NEDEZ	Philippe CURIE
Jean-Claude HERARD	Valère NEDEY
Maud PELISSIER	Dominique DANGEL
Georgette CUENOT	Nadine MERCIER
Roland GAMBERI	Pierre MOSSINA
Gérard PATEREK	Claude-Françoise SAUMIER
Catherine PARROT	Stéphanie BOURQUIN
Elisabeth COQU	Jean-François HEIL
Armando LOPES	Jean-Louis RENGGLI
Nourreddine DRAYAF	Saniye AKDEMIR
Stéphanie GAUTIER	Omar RABEI
Claudia FERNANDES	Martine MICHAUD
Anne-Lise GARCIA	Arnaud JACQUOT
Thierry MAILLOT	Arnaud PAVILLARD
Marie HUGONIOT	Lise VURPILLOT
Daniel FERNANDES	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Valentigney, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

Accusé de réception en préfecture
 025-212505804-20250625-2025-54-BF
 Date de télétransmission : 03/07/2025
 Date de réception préfecture : 03/07/2025